

Paris, le 21 mars 2017

**La France
insoumise**

jlm2017.fr

Jean-Luc
MÉLENCHON

 @JLMelenchon

 JLMelenchon

Dossier suivi par :

courrier@jlm2017.fr

Collectif pour le respect de la personne
Coordination lesbienne en France
Coordination des associations pour le droit
à l'avortement et à la contraception

Mesdames,

Nous tenons à vous remercier de l'attention que vous avez porté au programme de la France Insoumise sur la question de la GPA, et pour la clarté de votre questionnaire.

Nous confirmons notre position. Nous sommes favorables au maintien de l'interdiction de toute pratique de la GPA, et ce pour une raison philosophique.

Comme l'a dit Jean-Luc Mélenchon « *Le corps n'est pas une marchandise. Quand vous vous êtes vendu comme une marchandise, vous n'êtes plus maître de vous-même. La GPA fait d'une femme un outil de production* ».

En tout logique avec cette position, nous ne sommes donc pas favorables à un encadrement juridique de la GPA, qui reviendrait à la reconnaître.

L'intérêt supérieur de l'enfant déjà né nous impose d'admettre la transcription automatique à l'état civil français de l'acte civil établi à l'étranger dans le cadre d'une GPA.

Vous aurez compris que nous ne cherchons pas à banaliser l'acte mais à nous préoccuper essentiellement de la situation de l'enfant.

Notre but est bien de lutter contre la marchandisation des corps - en particulier des femmes -, et donc contre la GPA. Pour autant, il ne s'agit pas de compliquer la vie d'un enfant qui par principe n'a pas à pâtir des conditions de sa conception.

La France pourrait s'engager dans des actions internationales destinées à abolir la pratique sociale de la maternité de substitution, dans la même logique que le soutien aux actions internationales soutenant le droit à l'avortement et à la contraception.

En revanche, nous ne pensons pas prioritaires les négociations bilatérales entre Etats pour interdire aux ressortissants français la pratique de la GPA à l'étranger. Nous souhaitons plutôt convaincre, à la fois les ressortissants français et les pays qui aujourd'hui autorisent la GPA de notre position.

Ainsi, la lutte contre le recours à la GPA à l'étranger pour les ressortissants français passera tout d'abord par leur sensibilisation à la question de la marchandisation des corps, et par l'avancée de la législation dans la lutte contre celle-ci.

**La France
insoumise**

jlm2017.fr

Jean-Luc
MÉLENCHON

 @JLMelenchon

 JLMelenchon

Dossier suivi par : _____

Vous souhaitant bonne réception de ce courrier, nous vous invitons également à retrouver l'ensemble du programme de la France insoumise, *L'avenir en commun*, sur le site <https://laec.fr/> ou en librairie et les livrets thématiques sur le site : <https://avenirencommun.fr/>.

Charlotte Girard

Co-responsable du programme de la France Insoumise